

**A la une**

page 1 Refonder un new deal ...

page 2 Regard sur la gouvernance...

Intranet – Navista : <http://cgc.dcn.fr>

N° 4 - 8 avril 2019

## L'Edito

### **Gardons le cap pour un meilleur modèle social !**

Le congrès de la CFE-CGC Naval-Group s'est tenu à Lorient-Erdeven les 27,28 février – 1<sup>er</sup> mars 2019.

Traditionnel temps fort de l'organisation, ce congrès a rassemblé pendant 3 jours nos militant(e)s, nos élu(e)s et toutes les forces vives du syndicat CFE-CGC Naval-Group dans un cadre destiné à la réflexion. Olivier Menard, président de la CFE-CGC Naval-Group a souhaité que le congrès de Lorient, « soit celui du record »

### **Le record de la représentativité.**



### **Attention danger !**

#### **Quatre DGI (Danger Grave et Imminent)**

déposés depuis le début du mandat. La CFE-CGC s'inquiète : les managers servent souvent de fusible...

Si vous rencontrez des problèmes dans vos équipes, faites nous le savoir, allez voir votre HRBP, si vous vous sentez mal consultez la médecine du travail, n'attendez pas qu'il soit trop tard !!!

## « Refonder un new deal social dans la métallurgie... »

La première branche professionnelle française »

Gabriel ARTERO président de la Fédération Métallurgie CFE-CGC nous éclaire sur les négociations en cours.

1. Depuis 2016, les syndicats représentatifs dans la métallurgie et le patronat (UIMM) négocient une vaste refonte des conventions et accords collectifs pour près de 1,4 million de salariés.

### **Quels sont les enjeux pour nous les salariés de Naval-Group ?**

Face aux changements du monde du travail dans les entreprises, le dispositif conventionnel de notre branche n'est plus adapté. La profusion des textes et leur évolution dans le temps les ont rendus illisibles et obsolètes. Il s'agit donc de rendre la branche plus attractive, d'assurer performance sociale et économique et, in fine, de favoriser l'emploi. A l'heure de la digitalisation et de l'industrie 4.0, attirer de nouveaux talents dans de nouveaux métiers est un enjeu majeur. Redonner du lustre à notre convention y contribue.



2. **Où en sont les discussions et quid du calendrier ?**

Depuis mi-2016, les négociations s'organisent autour de neuf grands thèmes : principes et architecture, classification, temps de travail, santé-conditions de travail, relation individuelle de travail, emploi-formation, protection sociale, rémunération, dialogue social dans l'entreprise. C'est en fonction de l'équilibre global entre tous ces thèmes que la signature d'une nouvelle grande convention collective de la métallurgie pourra s'envisager. La plupart des thèmes seront pratiquement circonscrits fin 2019 sauf celui des rémunérations qui va, à coup sûr, cristalliser les crispations.

3. **Quelles sont les priorités de la CFE-CGC Métallurgie, 3<sup>e</sup> organisation syndicale du secteur tous collèges confondus et seule majoritaire dans le 3<sup>e</sup> collège ?**

Dès le départ, nous avons fixé trois lignes directrices : rassembler toutes les conventions territoriales et nationales dans un unique corpus dans un souci de simplification, d'équité et de transparence. Ce parcours, qui s'apparente parfois à un chemin de crête, a été envisagé avec un billet aller-simple. Soit nous démontrons que la première branche professionnelle en France est capable de se refonder dans un new deal social, soit c'est l'échec. Nous nous refusons à cette deuxième hypothèse. (**Propos recueillis CFE-CGC LE MAGAZINE mars 2019**)



## rejoignez la CFE-CGC : adhérez !



Regard sur la Gouvernance, Administrateur salarié, une fonction délicate...

Jusqu'à la loi de sécurisation de l'emploi de 2013, les salariés sont administrateurs de Conseils d'Administration et de Surveillance de façon minoritaire. Une nouvelle approche du rôle sociétal des entreprises avec la reconnaissance d'un intérêt social dépassant l'intérêt des actionnaires. Les salariés sont donc appelés à participer activement à la gouvernance des entreprises. L'objectif visé par la loi de 2013 est de défendre la **valeur travail** et rééquilibrer le poids des actionnaires, dont l'angle de vue est perçu comme court-termiste, dans une optique de défense de **l'intérêt social** de l'entreprise. Faire participer les salariés à la gestion de l'entreprise, prendre en compte leur avis et leur connaissance interne de l'entreprise, dans le cadre d'une gouvernance partenariale. La loi PACTE veut donc augmenter le nombre d'administrateurs salariés.

### Une fonction délicate !!!

Etre administrateur salarié, c'est apporter son éclairage de terrain pour servir les intérêts de l'entreprise et de ses actionnaires avant tout. Beaucoup de vos collègues ont du mal à comprendre ce nouveau pragmatisme. Les administrateurs salariés ont une obligation de confidentialité. Faire passer des messages « *distiller sans relâche dans les esprits des autres administrateurs* » que le social peut servir l'économie, que ça peut être intelligent de baisser un peu ses dividendes pour investir dans l'appareil productif. **C'est le job de notre administrateur salarié CFE-CGC.**

**En novembre votez CFE-CGC**

## cse news.

Comité Social & Economique

Les représentants du personnel dans l'entreprise : des salariés comme les autres ?

**En 2019, plus de 600 000 salariés du secteur marchand exercent un ou plusieurs mandats d'élu et de délégué syndical.** Plus âgés que la moyenne des salariés, les représentants du personnel sont un peu plus souvent des hommes que des femmes. Certains salariés semblent méconnaître la présence de représentants du personnel. Les jeunes et les femmes sont surreprésentés parmi les salariés ignorant la présence de représentants du personnel.

**Des représentants du personnel qui se sentent utiles.** Plus informés que l'ensemble des salariés sur les salaires, le temps de travail, les emplois, les licenciements, les conditions de travail et la formation professionnelle. En retour les salariés des grandes entreprises disent être plus informés et plus participatifs en présence de représentants du personnel.

(Extrait DARES Analyse janvier 2019 Ministère du Travail)



### La boîte à outils RH :

#### Don de congés entre site

- Le don de jours de congés pour enfant malade est-il possible entre salariés de sites différents ?
- La réponse est **OUI** (Cette information émane de la DRH Centrale).

*Vous voulez en savoir plus !!*

Prenez contact avec vos représentants CFE-CGC Toulon !

#### Elus CSE (Titulaires) ■ Elus CSE (Suppléants)

• Didier CHAINTREUIL	• Philippe CANAL
• Pascale PEREGO	• Catherine FRANCOIS
• Christophe COMBE	• Jean-Paul AMIEL
• Patricia VINELLA	• Jean-Baptiste BRICHE

#### Agenda : Avril 2019

- ▶ 12 avril réunion CRIC
- ▶ 24 avril réunion CSE C
- ▶ 3 mai réunion CSSCT



Notre site WEB CFE-CGC externe : <http://www.cfecgc.org>



#### Délégué Syndical

Pascale PEREGO 06 60 96 15 43  
 Didier CHAINTREUIL 06 50 39 81 67  
 Christophe COMBE 06 61 94 87 82  
 Olivier MENARD (DSC) 06 67 13 41 41



LA NEWSLETTER  
 Le + syndical